



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT

BELP

INSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE DANS LES HAUTS-DE-SEINE
A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2017

Commune de CLICHY-LA-GARENNE

N° Spécial

5 octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/ BERP bureaux de vote CLICHY-la-GARENNE

du 5 octobre 2016

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BERP n° 2016-118	12.08.2016	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne.	3
Annexe		Liste des bureaux de vote de la commune de Clichy-la-Garenne.	5

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-118 du 12 août 2016
instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-158 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne,

Vu la proposition du maire de Clichy-la-Garenne,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Clichy-la-Garenne sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les marinières, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives(5 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 9 : Clichy), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 80 boulevard Jean Jaurès

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} mars 2017.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Clichy-la-Garenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 août 2016

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

CLICHY-LA-GARENNE – Liste des bureaux de vote

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-118 du 12 août 2016

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
2	GYMNASE HENRI BARBUSSE	111 rue Henri Barbusse	N° 9 - Clichy
3	CONSERVATOIRE	59 rue Martre	N° 9 - Clichy
4	MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
5	ECOLE JULES FERRY MIXTE B	2 bis rue Dagobert	N° 9 - Clichy
6	MATERNELLE MENDES FRANCE	53 rue Gaston Paymal	N° 9 - Clichy
7	ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	17 rue Palloy	N° 9 - Clichy
8	ESPACE HENRY MILLER	3 rue du Docteur Calmette	N° 9 - Clichy
9	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B	6 rue Foucault	N° 9 - Clichy
10	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
11	ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO	19 rue d'Alsace	N° 9 - Clichy
12	FOYER GASTON ROCHE	8 rue Pierre Curie	N° 9 - Clichy
13	ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A	2 rue Foucault	N° 9 - Clichy
14	ECOLE MATERNELLE CONDORCET	18-20, rue de Belfort	N° 9 - Clichy
15	ECOLE MATERNELLE BOISSEAU	43-45, rue Georges Boisseau	N° 9 - Clichy
16	MATERNELLE JEAN JAURES	5 rue René Véziel	N° 9 - Clichy
17	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
18	ECOLE JEAN JAURES	14 rue Alexandre Antonini	N° 9 - Clichy
19	PAVILLON VENDOME	7 rue du Landy	N° 9 - Clichy
20	ECOLE JULES FERRY MIXTE A	7 rue Dagobert	N° 9 - Clichy
21	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
22	ECOLE PRIMAIRE ARAGON	9 rue Willy Brandt	N° 9 - Clichy
23	ECOLE TOUSSAINT LOUVERTURE	8 rue Bardin	N° 9 - Clichy
24	MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
25	MATERNELLE ANNIE FRATELLINI	29 avenue Claude Debussy	N° 9 - Clichy
26	ECOLE PASTEUR MIXTE A	4 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
27	ECOLE PASTEUR MIXTE B	2 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
28	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
29	ECOLE MATERNELLE PREVERT	20-22 rue des Cailloux	N° 9 - Clichy
30	MAIRIE	80 boulevard Jean Jaurès	N° 9 - Clichy
31	COLLEGE VAN GOGH	19 rue Gustave Eiffel	N° 9 - Clichy
32	ECOLE MATERNELLE PASTEUR	6 rue Ferdinand Buisson	N° 9 - Clichy
33	ECOLE MATERNELLE FOURNIER	11 rue Fournier	N° 9 - Clichy

CLICHY-LA-GARENNE – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : MAIRIE			
80 boulevard Jean Jaurès			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 83 au n° 109	N° 80	Côté pair du n° 92 au n° 114
Passage Paillé	Totalité		
Place Danièle Casanova	Totalité		
Place du Marché	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Place Saint Vincent de Paul	Côté impair du n° 1 à la fin		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 1 au n° 13		
Rue d'Estienne d'Orves	Côté pair du n° 2 au n° 10		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 21 au n° 23		
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 40 au n° 98		
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 69 à la fin	Côté pair du n° 64 au n° 74	
Rue de Paris	Côté pair du n° 90 au n° 104		
Rue du Guichet	Du n° 1 au n° 18		
Rue du Landy	Côté pair du n° 4 au n° 8		
Rue Marcelin Berthelot	Côté impair du n° 1 au n° 99		
Rue Martre	Côté impair du n° 91 au n° 109		
Rue Médéric	Côté pair du n° 2 au n° 18		
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : GYMNASSE HENRI BARBUSSE			
111 rue Henri Barbusse			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée Léon Gambetta	Côté pair du n° 2 au n° 48	Côté impair du n° 25 au n° 39	
Boulevard du Général Leclerc	N° 61		
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 21 au n° 33	Côté pair du n° 38 au n° 42	
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 103 au n° 139	Côté pair du n° 68 au n° 94	
Rue Martre	Côté pair du n° 54 au n° 56	Côté pair du n° 60 au n° 70	
Rue Morice	Côté impair du n° 1 au n° 27		
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : CONSERVATOIRE			
59 rue Martre			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 67 au n° 81	Côté pair du n° 64 au n° 78	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue Charles et René Auffray	Côté pair du n° 2 au n° 32		
Rue Dagobert	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue de Paris	Côté pair du n° 72 au n° 88		
Rue Marcelin Berthelot	Côté pair du n° 2 au n° 98		
Rue Martre	Côté impair du n° 55 au n° 63		
Rue Victor Méric	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 1 au n° 7		
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : MATERNELLE MENDES FRANCE - 53 rue Gaston Paymal			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée Léon Gambetta	Côté impair du n° 1 au n° 23		
Rue Charles et René Auffray	Côté impair du n° 15 au n° 21		
Rue Dagobert	Côté pair du n° 10 au n° 16		
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 9 au n° 35		
Rue Martre	Côté impair du n° 65 au n° 71	Côté pair du n° 72 au n° 90	
Rue Palloy	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 32	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 2 au n° 26		
BUREAU DE VOTE N° 5			
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE B - 2 bis rue Dagobert			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 41 au n° 65	Côté pair du n° 22 au n° 62	
Place des Martyrs de l'occupation Allemande	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 22	

Rue de Paris	Côté pair du n° 44 au n° 70	
Rue du Docteur Calmette	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 24
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 5 au n° 99	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 71 au n° 101	Côté pair du n° 36 au n° 66
Rue Martre	Côté impair du n° 15 au n° 41	
Rue Victor Méric	Côté pair du n° 12 au n° 34	

BUREAU DE VOTE N°6
Lieu de vote : MATERNELLE MENDES FRANCE
53 rue Gaston Paymal

Nom de la rue	N° dans la rue		
Passage Reflut	Côté impair du n° 1 au n° 99		
Rue Albert Dhalenne	Du n° 1 au n° 99		
Rue Alfred Couillard	Côté impair du n° 1 au n° 99		
Rue Charles Paradinas	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté impair du n° 13 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 26
Rue Dagobert	Côté pair du n° 18 au n° 36		
Rue du Landy	Côté pair du n° 10 au n° 34		
Rue Gaston Paymal	Côté impair du n° 37 au n° 51	Côté pair du n° 34 au n° 50	
Rue Martre	Côté impair du n° 73 au n° 89	Côté pair du n° 92 au n° 102	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 9 au n° 37		

BUREAU DE VOTE N°7
Lieu de vote : ECOLE LEOPOLD SEDAR SENGHOR
17 rue Palloy

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allées Léon Gambetta	Côté impair du n° 41 au n° 47	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 63 au n° 75	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 35 au n° 65	Côté pair du n° 44 au n° 76
Rue du Père Talvas	Du n° 1 au n° 99	
Rue Gaston Paymal	Côté pair du n° 8 au n° 32	
Rue Georges Courteline	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair n° 2
Rue Palloy	Côté impair du n° 13 au n° 43	Côté pair du n° 34 au n° 54
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 28 au n° 46	

BUREAU DE VOTE N°8
Lieu de vote : ESPACE HENRY MILLER
3 rue du Docteur Calmette

Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 2 au n° 20
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 5 au n° 23	Côté impair du n° 27 au n° 47
Rue Bonnet	Du n° 1 au n° 99	
Rue de Paris	Côté pair du n° 2 au n° 42	
Rue du Docteur Emile Roux	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue du Huit Mai 1945	Du n° 1 au n° 99	
Rue Klock	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 24

BUREAU DE VOTE N°9
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE B
6 rue Foucault

Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Barbier	Du n° 1 au n° 99	
Rue Foucault	Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Klock	Côté impair du n° 1 au n° 31	
Rue Martre	Côté pair du n° 26 au n° 52	
Rue Morice	Côté pair du n° 2 au n° 30	

BUREAU DE VOTE N°10
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A
2 rue Foucault

Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 49 au n° 55	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 49 au n° 81	
Rue Curton	du n° 1 au n° 99	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 9 au n° 19	Côté pair du n° 18 au n° 28

Rue Foucault	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Fouquet	Côté impair du n° 1 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Henri Poincaré	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Klock	N° 33	Côté pair du n° 10 au n° 34
Rue Martissot	Côté impair du n° 1 au n° 3	
Rue Morice	Côté pair du n° 32 à la fin	
Rue Pierre Curie	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue Poyer	Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 10 au n° 16
Rue Trouillet	Du n° 1 au n° 20	

BUREAU DE VOTE N°11
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VICTOR HUGO
19 rue d'Alsace

Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 5 au n° 27	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 83 au n° 85	Côté pair du n° 12 au n° 78
Impasse de la Briqueterie	Du n° 1 au n° 99	
Passage Abel Varet	Du n° 1 au n° 21	
Passage Nivert	Du n° 1 au n° 99	
Rue Auboin	Côté impair du n° 15 au n° 23	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du dix neuf Mars 1962	Du n° 1 au n° 99	
Rue Fanny	Côté impair du n° 13 au n° 19	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Martissot	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Poyer	Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Rouget de Lisle	Du n° 1 au n° 99	
Rue Simonneau	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 2 au n° 18
Villa Isidore Ponce	Du n° 1 au n° 99	

BUREAU DE VOTE N°12
Lieu de vote : FOYER GASTON ROCHE
8 rue Pierre Curie

Nom de la rue	N° dans la rue			
Allée Marie Bréchet	Côté impair du n° 1 au n° 9		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 29 au n° 47		Côté pair du n° 6 au n° 24	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 87 au n° 95		Côté pair du n° 84 au n° 136	
Rue d'Alsace	Côté pair du n° 2 au n° 16			
Rue Klock	Côté impair du n° 35 au n° 45		Côté pair du n° 36 au n° 42	
Rue Martissot	Côté impair du n° 5 au n° 9		Côté pair du n° 8 au n° 14	
Rue Morel	Côté impair du n° 13 au n° 51		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Morillon	Côté impair du n° 1 au n° 5		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Pierre Curie	Côté pair du n° 2 au n° 10			
Rue Touzet	N° 1	Côté impair du n° 23 à la fin	N° 2	Côté pair du n° 20 à la fin

BUREAU DE VOTE N°13
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MIXTE A
2 rue Foucault

Nom de la rue	N° dans la rue			
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 57 au n° 59		Côté pair du n° 26 au n° 56	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 97 au n° 115			
Rue Achille Adam	Du n° 1 au n° 9			
Rue d'Alsace	Côté pair du n° 30 au n° 36			
Rue de Belfort	Côté impair du n° 1 au n° 11			
Rue Georges Soret	Du n° 1 au n° 99			
Rue Henri Barbusse	Côté pair du n° 96 au n° 100			
Rue Henri Poincaré	Côté impair du n° 13 au n° 19		Côté pair du n° 16 au n° 20	
Rue Klock	Côté impair du n° 47 au n° 49		Côté pair du n° 44 au n° 58	
Rue Madame de Sanzillon	Côté pair du n° 2 au n° 6			
Rue Madame de Staël	Côté impair du n° 19 au n° 21		N° 25	
Rue Martissot	Côté impair du n° 11 au n° 15	Côté impair du n° 19 au n° 23	Côté pair du n° 16 au n° 26	
Rue Morice	Côté impair du n° 29 au n° 37			
Rue Pierre Curie	Du n° 12 au n° 19			
Rue Souchal	Du n° 1 au n° 99			

BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CONDORCET		
18-20 rue de Belfort		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 117 au n° 139	
Rue de Belfort	Côté impair du n° 13 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue Henri Poincaré	Du n° 21 au n° 27	
Rue Klock	Côté impair du n° 51 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon	Côté pair du n° 8 au n° 40	
Rue Madame de Staël	Côté pair du n° 16 au n° 26	
Rue Pierre Curie	Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 20 au n° 98

BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BOISSEAU		
43-45 rue Georges Boisseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 58 au n° 78	
Impasse Dumur	Du n° 1 au n° 99	
Parc Roger Salengro	Du n° 1 au n° 99	
Place de la République François Mitterrand	Du n° 1 au n° 10	
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 2 au n° 24	
Rue Georges Boisseau	Côté impair du n° 15 au n° 53	
Rue Madame de Sanzillon	Côté impair du n° 1 au n° 37	
Rue Villeneuve	Côté pair du n° 48 au n° 54	

BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES		
5 rue René Vézuel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général Leclerc	Côté impair du n° 81 au n° 95	
Passage Reffut	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Alfred Couillard	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue d'Alsace	Côté impair du n° 67 au n° 87	Côté pair du n° 82 au n° 90
Rue des Bateliers	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue du Landy	Côté impair du n° 21 au n° 53	Côté pair du n° 36 au n° 56
Rue René Vézuel	Du n° 1 au n° 7	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 39 au n° 45	

BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES		
14 rue Alexandre Antonini		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Alexandre Antonini	Côté impair du n° 11 au n° 17	Côté pair du n° 16 au n° 26
Rue d'Estienne d'Orves	Côté impair du n° 9 bis au n° 21	
Rue de Stepney	Côté pair du n° 2 au n° 4	
Rue des Bateliers	Côté impair du n° 21 au n° 29	Côté pair du n° 18 au n° 22
Rue du Onze Novembre 1918	Du n° 1 au n° 17	
Rue Gabriel Péri	Côté impair du n° 13 au n° 17	Côté pair du n° 14 au n° 30
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 19 au 25 quater	Côté pair du n° 10 au n° 14
Rue Marc Sangnier	Côté impair du n° 1 au n° 7	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté pair du n° 12 au n° 20	
Rue Martre	Côté pair du n° 122 au n° 138	

BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JAURES		
14 rue Alexandre Antonini		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès	Côté pair du n° 140 à la fin	
Place des Docteurs Bonamy	Côté impair du n° 1 au n° 5	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 76 au n° 102	
Rue de Stepney	Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 6 au n° 8
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 9 au n° 15	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Du n° 1 au n° 9	
Rue Martre	Côté pair du n° 140 au n° 144	

BUREAU DE VOTE N°19			
Lieu de vote : PAVILLON VENDOME			
7 rue du Landy			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès		Côté pair du n° 116 au n° 138	
Rue d'Estienne d'Orves		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 12 au n° 22
Rue des Bateliers		Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue du Landy		Côté impair du n° 1 au n° 19	
Rue Gabriel Péri		Du n° 1 au n° 11	
Rue Léon Blum		Côté pair du n° 2 au n° 8	
Rue Martre		Côté impair du n° 111 au n° 131	Côté pair du n° 104 au n° 120
Villa Jean Jaurès		Du n° 1 au n° 99	

BUREAU DE VOTE N°20			
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY MIXTE A			
7 rue Dagobert			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Jean Jaurès		Côté impair du n° 111 à la fin	
Quai de Clichy		Côté pair du n° 50 au n° 74	
Rue de l'Avenir		Côté impair du n° 43 au n° 49	
Rue du Chemin Vert		Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue du Port		Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 8 au n° 12
Rue Leroy		Côté impair du n° 1 au n° 7	Côté pair du n° 2 au n° 14
Rue Médéric		Côté pair du n° 20 au n° 52	
Rue Pierre Bérégovoy		Côté impair du n° 41 au n° 51	Côté pair du n° 58 au n° 62

BUREAU DE VOTE N°21			
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON			
9 rue Willy Brandt			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Jean Prouvé		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Boulevard Victor Hugo		Côté impair du n° 141 au n° 171	Côté pair du n° 140 au n° 144
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 20
Rue Madame de Sanzillon		Côté impair du n° 39 au n° 99	Côté pair du n° 42 au n° 72
Rue Mozart		Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 30
Rue Olof Palme		Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Pierre Dreyfus		Du n° 1 au n° 99	
Rue Yitzhak Rabin		Du n° 1 au n° 99	

BUREAU DE VOTE N°22			
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE ARAGON			
9 rue Willy Brandt			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Jean Prouvé		Côté impair du n° 1 au n° 99	
Allée Van Gogh		Du n° 1 au n° 99	
Rue André Citroën		N° 7	Côté pair du n° 8 au n° 10
Rue des Trois Pavillons		Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du Général Roguet		Côté pair du n° 26 au n° 112	
Rue Georges Boisseau		Côté impair du n° 55 au n° 67	Côté pair du n° 22 au n° 98
Rue Mozart		Côté impair du n° 13 au n° 35	Côté pair du n° 34 au n° 98
Rue Olof Palme		N° 5	N° 10
Rue Villeneuve		Côté impair du n° 63 au n° 87	Côté pair du n° 56 au n° 68
Rue Willy Brandt		Côté impair du n° 1 au n° 9	Côté pair du n° 2 au n° 98
Villa Simone Bigot		Du n° 1 au n° 99	

BUREAU DE VOTE N°23			
Lieu de vote : ECOLE TOUSSAINT LOUVERTURE			
8 rue Bardin			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Claude Debussy		Côté pair du n° 2 au n° 14	
Boulevard du Général Leclerc		Côté impair du n° 77 au n° 79	Côté impair du n° 97 au n° 115
		Côté pair du n° 80 au n° 98	Côté pair du n° 108 au n° 114
Place Jules Verne		N° 1	
Quai de Clichy		Côté pair du n° 104 au n° 128	

Rue Bardin	Côté impair du n° 1 au n° 15	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue d'Alsace	Côté pair du n° 78 au n° 80	
Rue du 18 juin 1940	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue du Général Roguet	N° 47	
Rue du Landy	N° 58	
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Côté pair du n° 22 au n° 32	
Rue du Professeur René Leriche	Côté pair du n° 2 au n° 16	
Rue Jean Walter	N° 3	
Rue Léon Blum	Côté impair du n° 27 au n° 33 quater	
Rue Villeneuve	Côté impair du n° 47 au n° 61	

BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : MATERNELLE ANNIE FRATELLINI 29 avenue Claude Debussy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Paul Signac	Du n° 1 au n° 18	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Avenue Claude Debussy	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Boulevard du Général Leclerc	Côté pair du n° 116 au n° 150	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 130 au n° 156	
Quai Eric Tabarly	Du n° 1 à la fin	
Rue des Frères Lumières	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue du Général Roguet	Côté pair du n° 114 à la fin	
Rue Georges Seurat	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue Pierre Dac	Du n° 1 au n° 13	
BUREAU DE VOTE N°25 Lieu de vote : MATERNELLE ANNIE FRATELLINI 29 avenue Claude Debussy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Paul Signac	Du n° 19 au n° 21	
Allées de l'Europe	Côté pair du n° 8 au n° 98	
Avenue Claude Debussy	Du n° 16 au n° 35	
Boulevard du Général Leclerc	N° 100	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 158 au n° 202	
Rue des Trois Pavillons	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Rue du Général Roguet	Côté impair du n° 95 au n° 119	
Rue Georges Seurat	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Rue Jean Walter	Côté impair du n° 5 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue Marc Bloch	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 6
Rue Pierre	Côté impair du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°26 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE A 4 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Victor Hugo	Côté impair du n° 1 au n° 3	
Passage Berthier	Du n° 1 au n° 99	
Passage des Chasses	Côté impair du n° 1 au n° 99	
Passage du Puits Bertin	Côté impair du n° 1 au n° 31	Côté pair du n° 2 au n° 98
Quai de Clichy	Côté pair du n° 2 au n° 12	
Route d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 25	Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue Castérès	Côté impair du n° 1 au n° 49	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 1 au n° 5	Côté pair du n° 2 au n° 40
Rue du Bac d'Asnières	Côté impair du n° 1 au n° 39	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 1 au n° 29	
Rue Petit	Côté impair du n° 1 au n° 39	Côté pair du n° 12 au n° 40
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Villa Emile	Du n° 1 au n° 99	
BUREAU DE VOTE N°27 Lieu de vote : ECOLE PASTEUR MIXTE B 2 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Castérès	Côté pair du n° 30 au n° 98	

Rue de l'Abreuvoir	Côté impair du n° 1 au n° 11	Côté pair du n° 2 au n° 18
Rue de l'Ancienne Mairie	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Rue de l'Avenir	Côté pair du n° 26 au n° 38	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 47 au n° 67	Côté pair du n° 42 au n° 62
Rue de Paris	Côté impair du n° 97 au n° 117	
Rue Ferdinand Buisson	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 16
Rue Gesnouin	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Médéric	Côté impair du n° 1 au n° 15	
Rue Pasteur	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 14

BUREAU DE VOTE N°28 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT 20-22 rue des Cailloux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 1 au n° 11	
Impasse des Cailloux	Du n° 1 au n° 99	
Rue Chance Milly	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 38
Rue de Paris	Côté impair du n° 1 au n° 13	
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 1 au n° 13	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Henri Barbusse	Côté pair du n° 2 au n° 4	
Rue Marcel Paul	Du n° 1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°29 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PREVERT 20-22 rue des Cailloux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté pair du n° 2 au n° 18	Côté pair du n° 26 au n° 32
Cité Jouffroy Renault	Du n° 1 au n° 99	
Rue de Paris	Côté impair du n° 15 au n° 45	
Rue des Cailloux	Côté impair du n° 15 au n° 39	
BUREAU DE VOTE N°30 Lieu de vote : MAIRIE 80 boulevard Jean Jaurès		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Anatole France	Côté impair du n° 13 au n° 23	Côté pair du n° 20 au n° 24
Cité Nouvelle	Du n° 1 au n° 99	
Rue Bertrand Sincholle	Du n° 1 au n° 99	
Rue Castérès	Côté pair du n° 2 au n° 28	
Rue Chance Milly	Côté pair du n° 40 au n° 52	
Rue de Paris	Côté impair du n° 47 au n° 95	
Rue Germaine Dir	Du n° 1 au n° 99	
Rue Henri Barbusse	Côté impair du n° 53 au n° 69	Côté pair du n° 6 au n° 34
Rue Huntziger	Du n° 1 au n° 15	
BUREAU DE VOTE N°31 Lieu de vote : COLLEGE VAN GOGH 19 rue Gustave Eiffel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Emile Bernard	Du n° 1 à la fin	
Quai de Clichy	Côté pair du n° 14 au n° 44	
Rue du Bac d'Asnières	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue Fournier	Côté impair du n° 1 au n° 7 et du n° 17 au n° 21	
Rue Gustave Eiffel	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 12
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 1 au n° 25	
BUREAU DE VOTE N°32 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR 6 rue Ferdinand Buisson		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse Passoir	Du n° 1 au n° 99	
Passage des Chasses	Côté pair du n° 2 au n° 98	
Rue de l'Avenir	Côté impair du n° 21 au n° 41	
Rue de Neuilly	Côté impair du n° 7 au n° 45	
Rue Ferdinand Buisson	Côté impair du n° 1 au n° 21	Côté pair du n° 8 au n° 20

Rue Fernand Pelloutier	Côté impair du n° 15 au n° 99	Côté pair du n° 18 au n° 34
Rue Gesnouin	Côté impair du n° 1 au n° 17	
Rue Geulin	Côté impair du n° 1 au n° 99	Côté pair du n° 2 au n° 8
Rue Jeanne d'Asnières	Du n° 1 au n° 99	
Rue Médéric	Côté impair du n° 17 au n° 21	
Rue Pasteur	Côté impair du n° 5 au n° 13	
Rue Petit	Côté pair du n° 2 au n° 10	
Rue Pierre Bérégovoy	Côté pair du n° 12 au n° 56	
Rue Valiton	Côté impair du n° 1 au n° 27	Côté pair du n° 2 au n° 34

BUREAU DE VOTE N°33			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FOURNIER			
11 rue Fournier			
Nom de la rue	N° dans la rue		
Quai de Clichy	Côté pair du n° 46 au n° 48		
Rue des Droits de l'Homme	Du n° 1 au n° 99		
Rue des Teinturiers	Du n° 1 au n° 99		
Rue du Port	Côté impair du n° 1 au n° 3	Côté pair du n° 2 au n° 6	
Rue Fournier	Côté impair du n° 9 au n° 13	Côté impair du n° 23 au n° 29	Côté pair du n° 2 au n° 98
Rue Georges Quiclet	Du n° 1 au n° 99		
Rue Gustave Eiffel	Côté pair du n° 14 au n° 98		
Rue Médéric	Côté impair du n° 23 au n° 99		
Rue Pierre Bérégovoy	Côté impair du n° 27 au n° 39		

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU
PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>